



## **Sollicitation des listes présentant des candidat.e.s aux élections départementales 2021**

Mesdames, Messieurs,

Vous présentez des listes dans une majorité de cantons ardéchois lors de ces élections départementales 2021 . Conscients que le Conseil départemental n'est pas l'échelon territorial possédant la compétence agricole, il n'en reste pas moins que cette collectivité a quand même son mot à dire et des projets à mener sur plusieurs sujets d'importance concernant le volet agricole, notamment dans un département rural comme l'Ardèche.

**Nous souhaitons donc vous interroger sur vos projets agricoles et engagements pour le Conseil Départemental de l'Ardèche en vous envoyant cette sollicitation.**

Afin de pouvoir la rendre publique, nous vous demandons de bien vouloir nous renvoyer votre réponse **d'ici le 15 Juin 2021 inclus** par retour de mail auprès de [confpays07@wanadoo.fr](mailto:confpays07@wanadoo.fr)

Vos réponses seront

- **publiées INTEGRALEMENT sur le site Internet de la Confédération paysanne de l'Ardèche (publication relayée par nos réseaux sociaux dont notre page Fb suivie par plus de 3300 personnes)**
- **publiées dans la newsletter des plus de 300 adhérent.es de la Confédération paysanne de l'Ardèche envoyée la semaine avant le 1<sup>er</sup> tour des élections départementales du 20 Juin**

**Nous vous invitons donc à nous faire part de vos projets et engagements sur :**

### **1- FONCIER – RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS**

- 1.1- Quelle sera votre politique d'aménagement foncier et d'infrastructures départementales ?
- 1.2- Quels seront vos objectifs et vos actions en faveur de la protection des terres agricoles ?
- 1.3- Actions pour aider à l'installations de nouveaux paysannes et paysans ? Avez vous notamment des propositions concernant l'accès à un habitat pour ces nouveaux paysannes et paysans ?

### **2- TRANSITION AGRICOLE**

- 2.1- Quels objectifs, engagements et actions concrètes en faveur de la nécessaire transition agricole liée, notamment, au changement climatique dont les effets sont de plus en plus impactant pour les fermes ardéchoises
- 2.2- Quelles mesures de soutien départementales pour soutenir les paysannes et des paysans subissant les calamités agricoles de plus en plus nombreuses

### **3- VALORISATION DE LA PRODUCTION LOCALE – MISE EN MARCHE**

- Comment comptez-vous valoriser les productions locales à travers les compétences dévolues au Conseil départemental et notamment via la gestion des cantines des établissements sous votre responsabilité (Collèges, Ehpad, ...) ?

### **4- PLURALISME AGRICOLE**

- Quels engagements prenez vous concernant la reconnaissance du pluralisme agricole en Ardèche en terme de fonctionnement et de concertation ?

*Nous rappelons que la Confédération paysanne de l'Ardèche représente près de 40 % des paysannes et paysans du département suite aux dernières élections professionnelles mais ne possède que ... 3 élus à la Chambre d'agriculture et n'est pas représentée au sein du bureau de cette chambre consulaire, n'étant donc associée à aucune action ni représentation par ce biais.*

### **5- AUTRES ENGAGEMENTS OU ACTIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE DONT VOUS SOUHAITERIEZ FAIRE PART ?**

Veuillez agréer, mesdames et Messieurs les candidat.es, l'expression de nos sentiments les meilleurs

**Pour la Confédération paysanne de l'Ardèche  
Les porte-parole**

Pierre-Yves Maret,

Carole Pouzard

Thomas Méry